

La Confédération des associations angolaises en France (CAAF) est une corporation sans but lucratif qui a été fondée à Nanterre le 06 avril 2013, insufflée à l'initiative des responsables des institutions angolaises de France par son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Miguel Da Costa ; Son Excellence Monsieur Diekumpuna Sita José Sadisi et Son Excellence Monsieur le Consul Général Manuel Antonio Domingos.

Pour trouver un consensus et l'approbation des membres représentants des associations angolaises, un vote a été proposé. Les présidents des associations ayant la volonté de diriger cette corporation avaient posés leurs candidatures. Les élections ont eu lieu. Les quatre premiers élus sur la liste des 8 candidats ont eu la responsabilité de diriger la confédération.

A partir de la date des élections plusieurs consultations ont été prise et des diverses réunions ont été organisées, des divers courriers et questionnaires ont été envoyés pour écrire quelques phrases sur une feuille blanche qui nous ont été proposée afin de permettre aux Angolais de l'étranger de participer à la vie nationale, de représenter au mieux son pays, de sorte que leurs voix soient entendues le long des organes officiels angolais et du pays d'accueil. Sur ce, un statut de la CAAF a été établi selon la loi 1901.

C'est de toutes ces consultations est ressorti le discours fondateur de la CAAF lors de la première assemblée générale du 29 mars 2014 :

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ANGOLAIS EN France – CAAF

Nanterre, le 29/03/2014

*Son Excellence Monsieur l'ambassadeur Extraordinaire plénipotentiaire Miguel Da Costa,
Son Excellence Monsieur l'ambassadeur de l'Angola auprès de l'UNESCO Diekumpuna Sita Nsadisi José,
Son Excellence Monsieur le Consul général Manuel Domingos Antonio,*

*Chers Présidents et Présidentes représentants de la communauté angolaise en France
Mes chers invités membres de la presse,
Mesdames et Messieurs,
Chers Frères et Sœurs,
Chers compatriotes,*

C'est un honneur pour moi en tant que Président de la CAAF de me trouver en haut de cette tribune pour vous entretenir.

Je remercie les représentants de nos institutions en France : Son Excellence Monsieur l'ambassadeur Extraordinaire plénipotentiaire Miguel Da Costa, Son Excellence Monsieur l'ambassadeur de l'Angola auprès de l'UNESCO Diekumpuna Sita Nsadisi José, Son excellence Monsieur le Consul général Manuel Domingos Antonio et leurs conseillers, d'avoir honorés de leurs présences à notre première assemblée générale.

Je remercie les présidents des associations angolaises en France et leurs membres du conseil ici présents de pouvoir participer à cette 1^{ère} assemblée générale.

A titre de rappel, je parlerai de la création de cet organe. Le 6 avril 2013, que nous venons de totaliser presque une année. Nous membres des associations angolaises en France avons été invités à l'assemblée générale pour la création de la Confédération des Associations Angolaises en France. Par consensus, nous avons opté faire une élection pour voter le Président. Lors du dépôt des candidatures, nous étions 8 candidats. Il y avait 147 votants. Après le dépouillement, j'ai été élu avec 76 voix, 23 voix pour le second candidat, 16 voix pour 3^{ème}, 12 voix pour le 4^{ème}, 8 voix pour le 5^{ème} ; 6 voix pour le 6^{ème} ; 4 voix pour le 7^{ème} et enfin 2 voix pour le 8^{ème} candidat.

D'un commun accord, il a été retenu que le quatre premiers élus composés d'office le bureau fondateur de la CAAF.

Une feuille blanche, nous a été accordée. Nous devrions la remplir tous ensemble. Ma légitimité, c'est la communauté angolaise dont vous représentez, chaque association avec ses objectifs diversifiés. Notre point commun est l'unité de l'Angola et le bien être de nôtres. Seul, je ne peux rien faire mais avec l'appui de toute la communauté, nous écrivons des belles phrases sur cette feuille blanche qui resteront à jamais. Ainsi, je rends hommage aux autorités ici présentes pour avoir insufflé cet élan et à vous tous membres de la CAAF d'avoir accepté de porter cette charge et de créer cet organe se doit de vous représenter efficacement face aux épreuves vécus par chaque association dans son quotidien.

Par la création de la CAAF, vous avez tous consenti et manifesté votre volonté et de défendre l'unité de l'Angola car la CAAF en est un symbole qui se reflète dans notre logo, la diversité dans l'unité de l'Angola, de Cabinda à Cunene un seul peuple ; une seule nation.

Sur ce, Nous avons le devoir, encore que nous sommes loin de chez nous, de veiller à ne pas renier l'enfant que nous portons et avons mis au monde la CAAF. Nos ancêtres nous ont appris qu'un enfant n'appartient pas seulement à ces géniteurs mais à toute la communauté. Ainsi nous devons veiller à ce que ce conseil soit un instrument viable, grand, et un organe représentatif de chacun et chacune d'entre nous.

*Chers Présidents et Présidentes représentants de la communauté angolaise en France,
Chers Frères et Sœurs,
Chers compatriotes,*

Nous en France, avons eu la chance d'être parmi les initiateurs du projet de la confédération. Tous les présidents des associations et leurs membres votants sommes des co-fondateurs de cette structure.

Les représentants de nos institutions passent. Mais quant à nous, nous sommes résidents ici. Nous avons le devoir de faire de telle sorte que nous construisions un environnement propice pour notre communauté. Bien entendu, avec l'appui des représentants de nos institutions qui est fondamental et qui ont témoigné leur souci pour nous.

Par ailleurs, nous avons le devoir de les honorer et de les respecter selon l'usage de nos traditions, car ils portent le collier de vie autour de leur cou. C'était là une parenthèse afin de nous rappeler que le peuple angolais est un peuple respectueux de ses institutions.

Ceci nous amène à dire que les membres de la CAAF dont nous sommes ici présents, entendons travailler dans la liberté, dans le respect des règles et des lois qui nous régissent. Le respect individuel en tant que personne et celui de sa structure sont des éléments essentiels pour le bon déroulement de nos travaux. Pour se faire, un règlement d'ordre intérieur vous est proposé en vue d'une ratification.

Lors de l'ouverture du discours de lancement de cet organe CAAF, Son Excellence Monsieur l'ambassadeur plénipotentiaire Miguel Da Costa avait parlé de la consolidation de l'unité de notre communauté.

Je pense que nous sommes tous partisans de cette unité car chaque partie de l'arbre à ses fonctions et son importance aussi infime que soit-elle. Quelque soient les différences des objectifs de nos associations, ce qui nous tient à cœur : est le bien être de nôtres et du développement de notre cher Angola. C'est pour cette raison que je réitère la demande à chacune et chacun d'entre nous de prendre l'initiative afin d'apporter sa pierre à cet édifice.

*Chers Présidents et Présidentes représentants de la communauté angolaise en France,
Chers Frères et Sœurs,
Chers compatriotes,*

La C.A.A.F. est un partenaire et un trait d'union entre la communauté et nos institutions : l'ambassade de l'Angola en France, l'ambassade de l'Angola auprès de l'UNESCO et du Consulat Général de l'Angola en France. L'apport de chacun de nous est très important dans tous les domaines pour le développement de l'Angola et le bien être de notre communauté.

Pour moi, je m'attache à favoriser le rapprochement entre les associations dans un premier temps. Je veille à ce que nous dépassions les limites de nos associations communes en cultivant la cohésion comme ciment devant nous conduire à organiser, fonctionner et décider pour le bon fonctionnement de ce conseil qui défend nos intérêts communs. Je souhaiterais que chacun et chacune d'entre nous s'identifie pour pouvoir l'orienter si besoin il y a, sans interférer dans vos activités.

En second lieu, j'estime amener une fois cette cohésion bien implantée ce lien avec nos institutions, car ici sur le territoire français, elles sont notre abri et notre protection.

Je citerai le Consul Général Monsieur Manuel Domingos Antonio qui lors de son introduction de la proposition des élections a rapporté la citation de son Excellence Monsieur le Président de la République O Eng. José Edouardo Dos Santos que se refereiu (citamos os angolanos que se encontram no exterior, querem e com razão maior atenção do seu Governo, as Missões Diplomáticas e Consulares tem a obrigação de cuidar sempre do registro destes cidadãos quando o desejarem, garantir-lhes proteção consular, sem atender as considerações de ordem política ou apartidaria, e criar condições que permitam uma constante ligação a patria, fim de citação.)

Aujourd'hui, je veux que nous menions haut ensemble un engagement, sans complexe, pour l'égalité et le bien être de gens dont nous avons la responsabilité car nous sommes les responsables des associations. C'est qui veut dire nous avons des membres que nous dirigeons car ils nous ont élu comme responsable des structures. C'est à nous de porter haut cette exigence, car chacune de nos associations a des projets grandioses pour l'avenir de notre pays, l'Angola.

Après mon élection, j'ai envoyé le mémorandum de travail ainsi que ma vision. J'ai défini les objectifs et un questionnaire afin d'élaborer une vision globale. C'est qui pourra nous permettre d'atteindre les objectifs définis ensemble. J'avais envoyé plus de 66 courriers. J'en ai reçu en retour 9 dont les adresses n'étaient pas exactes. Au passage, je demanderai que vous puissiez mettre à jour vos coordonnées, m'envoyer le statut et le récépissé de la préfecture pour un enregistrement correctes dans les fichiers de la CAAF. Parmi les 57 courriers qui ont été livrés par la poste, les 2/3 de responsables des structures ont répondu et ont fait des suggestions.

Pour ceux qui ne l'ont pas reçu, je vais succinctement en parler. Si quelqu'un ne l'a pas reçu il peut s'adresser à la secrétaire. Le mémorandum est notre référence pour atteindre les objectifs fixés dont quelques un sont :

- *L'identification des associations angolaises non inscrites actuellement ; Visiter et accompagner pour resserrer les liens entre les associations et la CAAF.*
- *Etre présents dans les activités publiques de ces associations et des associations présidées par les angolais en France ;*
- *Mobiliser et faciliter les nouvelles adhésions des associations angolaises ;*
- *Organiser un festival que nous définirons la date pour une action commune : Défilé de mode ; Exposition des arts angolais ; Animation musicale angolaise ; tournoi sportif etc.*
- *La recherche des corps de métiers angolais ;*
- *la création d'un who's who et d'un site internet pour la coordination des Angolais de la Diaspora.*
- *La classification des associations par buts et métiers ;*
- *Une revue de publication ;*
- *un site internet ;*
- *les réseaux sociaux ;*
- *les émissions de radios et télévisions.*
- *Créer le « Centre Culturel des Angolais » de l'étranger afin de mieux les encadrer, et mieux vendre l'image de la République d'Angola à l'étranger. (Nous devrions mettre nos mains à la pâte. Si chacun de nous est convaincu, nous pourrions déplacer les montagnes.)*
- *Les langues de travail ce seraient le portugais et le français*
- *L'initiation à la langue portugaise*

J'ai par ailleurs pu recevoir les représentants des associations ayant répondues et avec lesquelles j'ai partagé une discussion de travail. J'ai lu avec attention, les réponses du questionnaire et vos suggestions concernant le fonctionnement et les objectifs de la CAAF. Les sujets ayant trait à la régularisation administrative est l'un de vos soucis le plus exprimés. Pour se faire, je me suis mis en relation directe avec les responsables consulaires pour des réponses à ces questions les concernant. Les responsables concernés ont pris à cœur ces questions et ils y répondent encore compte tenu les causes de ces problèmes sont diverses et méritent des réponses appropriées à chaque cas. Toutefois ils ont manifestaient et manifestent leurs volonté de trouver des bonnes solutions. Ceci nous le vivons lors déplacement régulier dans les différentes villes de France où un échange direct est vécu. (Entre les autorités et vous-même)

Il est vrai que lors de déplacements, la CAAF sensibilise et recueille les problématiques propres à chacune de structures. Il se fait que la France étant vaste (ici je réponds aux interrogations des membres dont je n'ai pas encore réussi à visiter) Ceci implique un grand budget de fonctionnement, une question relevée dans le questionnaire adressée avec le memorandum.

Durant cette année qui vient d'écoulée, nous avons pu travailler dans divers domaine, nous avons fait certains déplacements pour rencontrer la communauté angolaise. Nous avons assisté nos compatriotes qui étaient malades ou perdus les membres de leur famille. Nous avons aidé certains de nos membres qui avaient besoin d'être guidé. Nous avons répondu aux invitations des associations. Nous aurions voulu faire plus mais le manque de moyens nous a limités dans notre élan. Nous avons un planning de travail qui nous servira de support pour visiter les associations et la communauté.

Pour le bon fonctionnement et l'indépendance de notre structure, les réponses étaient qu'une cotisation des membres (association) était plus que nécessaire. Ce souhait de la majorité des membres pour une cotisation effective mérite lors de cette première assemblée générale que nous nous en fixions le montant.

Je témoigne de mon engagement. Soyons clairs et honnêtes, je vous le dis d'une façon naturelle que je vous appelle aujourd'hui à construire cet organe ensemble. C'est une opportunité que nous devons saisir pour prouver ce dont nous sommes capables de réaliser à des milliers de kilomètres de notre mère patrie.

Cette structure nous permettra de pouvoir apporter notre contribution au développement de notre pays. Comme disait Le Président Américain John Fitzgerald Kennedy : « Ne pensez pas à ce l'Amérique peut faire pour vous. Mais pensez à ce que vous pouvez faire pour l'Amérique. »

*L'Angola est notre terre, notre pays
Quel est votre rêve ?
Quel est votre apport ?*

L'Angolais attend les rêves de tous les jeunes angolais ainsi que l'expérience acquises de l'extérieur par chacun d'entre nous. C'est de l'expertise. Cette connaissance ou sa maîtrise est un capital, une richesse pour le développement du pays.

L'Angola a besoin de tout le monde quelque soit son domaine. Il est vrai que mieux vaut tard que jamais. Ceci nous ramène à soulever entre parenthèse cette pensée négative que nous nous communiquons en prenant comme exemple le domaine culturel. Il n'y a pas longtemps nous avons été reçu avec honneur à l'UNESCO pour démontrer l'origine de nos créations dont nous n'avions pas la paternité selon l'occident. Avec le soutien de son Excellence Monsieur l'ambassadeur de l'Angola auprès de l'UNESCO Diekumpuna Sita Nsadi José, nous avons été honorés par le soutien et la vitrine qu'il nous a accordé pour la démonstration par le réalisateur angolais Don Pedro de son film Tango Negro, qui a démontré les origines africaines (entre parenthèse angolaises) de cette musique et danse que sont le tango dit argentin.

*A travers la CAAF, nous pourrions nous organiser afin de présenter nos rêves aux instances compétentes. C'est l'union qui fait la force !
Sur ce, je demanderai l'appui de la communauté angolaise à travers les associations de prendre part à cette opportunité qui nous est offerte pour que ça soit un réceptacle de la communauté et les institutions angolaises ici en France.*

Je suis heureux et fier d'appartenir à cette grande famille diversifiée dont vous êtes les représentants ou les vitrines associatives. Mon souci est de construire ensemble un réceptacle des synergies afin que nous puissions bâtir et donner un corps solide à cette opportunité qui nous rassemble tous ici présents.

Voilà ce que nous devons considérer comme notre héritage, un héritage que nous ont légué nos parents : L'Angola. Nous avons le devoir de défendre les intérêts de son peuple, de son image et de préparer d'une meilleure façon son avenir.

*Chers Présidents et Présidentes représentants de la communauté angolaise en France,
Chers Frères et Sœurs,
Chers compatriotes,*

Moi Simão BOKOLO,

Président de la CAAF, je le suis, et j'affirme qu'aussi loin que je peux porter mon regard sur cette assemblée, je suis certain que bien d'entre vous savent que mon discours sur les intérêts de la communauté angolaise n'est pas différent du portrait que je viens de dessiner ci-haut. L'objectif de la CAAF est de défendre et de porter haut la voix et les aspirations des associations angolaises, de veiller sur leurs intérêts, de leur trouver des solutions consensuelles avec l'appui de nos institutions angolaises ici en France, de telles sortes que, notre pays en sort toujours grandi. Sûrement que certains d'entre nous s'en méfient, je pense que si elles sont là, c'est pour servir l'Angola et nous sommes l'Angola sur cette terre de France. Notre rapprochement avec elles, nous est bénéfique car, elles sont là pour nous apporter le soutien et la protection dont nous avons besoin pour la réalisation de nos projets. Elles nous apporteront les informations nécessaires et faciliteront notre tâche ici tout comme au pays. Elles sont notre lien avec notre mère patrie, l'Angola.

Nous nous devons d'être fiers, fiers d'être nés du combat pour la liberté et de son refus d'abandon. Nous sommes ici, parce que des hommes et des femmes n'ont pas accepté d'être vaincus. Ils ont tenu bon avec la ferme conviction que de leur sacrifice naîtra un peuple et une Angola libres, prospères, confiants, unis et forts. C'est de ces hommes et de ces femmes qui ont accepté des sacrifices inimaginable que nos associations ont tiré leur raison d'exister. Aujourd'hui, la liberté, est là, la paix, est là. Quel prétexte allons-nous trouver pour ne pas travailler ensemble et porter haut nos aspirations ?

C'est pour cette raison que je vous demande de ne pas perdre cet élan pour le développement de notre pays. Le peuple angolais est un peuple visionnaire. Votre apport est essentiel pour mettre en place ce projet. Montrons-nous dignes et confiants dans cet effort commun.

Un planning de travail a été établi pour mener à bien le projet. Il est réalisable. Certains reprochent au bureau de la CAAF de ne s'être pas déplacée jusque dans leurs villes. Nous en sommes conscients et nous nous en excusons. Ce problème nous amène à parler aussi de celui du magazine bimensuel de 72 pages que nous devons réaliser. La réalisation de ces deux points : la visite des associations en province et la mise en place de notre magazine, nécessite des moyens financiers. Ce sont ces difficultés financières qui n'ont pas permis de mettre en œuvre ce qui a été défini sur notre feuille de route. C'est pour cette raison que je demanderai à chacun et chacune d'entre nous de s'acquitter de sa cotisation qu'ensemble nous déterminerons.

D'autre parmi nous disent que les responsables de nos institutions : l'ambassade, le consulat et même le ministère financent largement la CAAF. Cette idée faussement imaginée, nous dénierait toute pensée de travailler en toute indépendance et en partenariat avec nos institutions qui veulent nous voir autonomes, entreprenants et efficaces afin, de devenir un organe consultatif et clef dans le processus du développement de notre bien être et de notre chère patrie, l'Angola. Si nous devons atteindre ces objectifs, que vous, nos institutions et moi-même désirons ardemment voir prendre forme, nous devons nous acquitter premièrement de notre apport financier afin que la CAAF puisse fonctionner normalement et efficacement. Nos institutions sont importantes et nous devons y recourir que ponctuellement quand la CAAF est sérieusement en difficulté. Vaut mieux qu'on pêche notre poissons seuls car nos institutions nous ont déjà appris à le faire. Ainsi avons-nous entre nos mains, les clefs pour la réussite de la CAAF. Le magazine, les concerts, les expositions artistiques, les défilés, les compétitions sportives, les concours culinaires, etc., qui sont inscrites sur notre feuille de route, sont là quelques uns des moyens devant nous garantir une autonomie sur le moyen et long termes.

Nous appartenons à une grande Nation, une nation qui a connu des vicissitudes durant son existence, mais qui a su tenir bon. La sagesse angolaise a fait que nous en sommes sortis grands. Les décisions que nous prendrons à l'issue de cette assemblée devront nous aider à rendre fort et bien fonctionnel la CAAF. Que notre parole soit juste, honnête, respectueuse et responsable à la hauteur des nos associations que nous sommes venus représentées ici aujourd'hui. Que la parole donnée et l'engagement pris soient suivis d'actes concrets et sincères. Ceci nous conduira à dire : « Je suis libre, mais pas seul. Je ne serais jamais seul car vous êtes tous là ». Et, je reste convaincu que nous ne pourrions qu'en sortir encore une fois grandi de cette aventure pour le bien être de tous et de notre chère Angola.

*Vive la République
Vive l'Angola
Vive Présidente Jose Eduardo Dos Santos
De Cabinda à Cunene
Um so povo Uma so nation*

Je vous remercie.

*Fait à Nanterre, le 29 de março de 2014
Simão BOKOLO
Président de la CAAF*

La CAAF réunit les différentes associations angolaises de France. Elle a comme objectif : Représenter les associations angolaises devant les instances publiques ; Respecter la dignité et l'étranger et les institutions angolaises, notamment la défense des intérêts moraux et matériels. Promouvoir la solidarité entre les Angolais en France ; Fournir un interlocuteur valable capable de traiter directement avec les autorités publiques de l'Angola et de la France ; Encourager et organiser le partage d'informations et de services entre les associations angolaises; encourager le dialogue entre les Angolais ; Contribuer à l'éducation et à la formation de la jeunesse pour une meilleure insertion dans la vie en France et en Angola. Être un point de rencontre pour l'étude et la réflexion entre les différents partenaires et les membres de la Confédération. Contribuer à l'éducation et à la formation de la jeunesse pour une meilleure insertion dans la vie en France et en Angola. Encadrer les angolais qui souhaitent retourner en Angola. Organiser des actions communes de manifestations socioculturelles à travers festival, concerts, foire, tournoi sportif, expositions d'arts afin d'accroître la visibilité des actions de ses membres. Participer à toutes les activités nationales ayant pour objectif la promotion de la culture angolaise. Etablir des liens avec les associations et institutions internationales qui partagent les mêmes principes éthiques et la même volonté d'encourager les relations professionnelles pour le développement de l'Angola. Pour permettre la réalisation et le suivi des objectifs et missions cités ci-dessus, la confédération use de tous les moyens à sa disposition (congrès, colloques, symposiums, séminaires, cycle d'études, publications ...) Elle constitue l'organe représentatif des associations angolaises membres en France et elle assure un rôle de liaison et de trait d'union avec les organisations similaires.

Elle a été déclarée auprès de la préfecture de la Seine-Saint-Denis le 5 juillet 2014 récépissé de déclaration n° W931013009

La CAAF est présente et active à travers les associations angolaises partenaires dans toutes les grandes villes françaises, en métropole, avec plus de 100 associations qui assurent les activités culturelles et culturelles dans leurs villes respectives et assiste au quotidien l'orientation et la défense de nos compatriotes auprès des institutions angolaises et françaises en cas de besoins.

La CAAF est ainsi en contact direct avec les associations adhérents et en mesure de les accompagner pour élaborer certains documents ou les orienter auprès de services spéciales si nécessaire.

Ce maillage national permet une liaison et une proximité entre les angolaises afin de préserver l'unité avec toute sa divergence.

Mémemorandum de la CAAF

L'ensemble de consultation nous a permis d'élaborer un mémorandum de la CAAF qui a été établi ayant comme vision :

1- Élargir l'adhésion des associations au projet de la confédération :

Identifier des associations angolaises et des associations dirigées par les angolais en France non inscrites à la confédération :

Être présent dans les activités publiques de ces associations ; mobiliser et faciliter les nouvelles adhésions des associations angolaises ; visiter et accompagner pour resserrer les liens entre les associations et la CAAF ;

2- Organisation d'un projet culturel

Défilé de mode (vêtements cousus par des stylistes angolaises ou angolais) ; exposition des arts angolais ; animation musicale et sportive, etc.

3 - Inciter la création des corps de métiers

Rechercher des corps de métiers angolais ;

Classification des associations par but et métiers

Créer une base des données des entrepreneurs angolais

Créer une base des données situant l'orientation des métiers et professions des angolais de chaque ville pour faciliter les contacts si besoin il y a.

4- Création des moyens de communication pour la visibilité des initiatives des associations

Une revue de publication

Un site internet

Les réseaux sociaux

Les émissions de radios et télévisions

5- Langues de travail

Portugais

Français